



Groupe Delhaize SA/NV
Rue Osseghem 53
1080 Bruxelles, Belgique
Registre des personnes morales 0402.206.045 (Bruxelles)
www.groupedelhaize.com

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le/La soussigné(e) :

Prénom :
Nom :
Domicile :
.....

ou

Dénomination :
Forme juridique :
Siège social :
.....

propriétaire de¹:

un total de actions nominatives du Groupe Delhaize SA/NV, ayant son siège social à rue Osseghem 53, 1080 Bruxelles, Belgique, immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0402.206.045 (« **Groupe Delhaize** » ou la « **Société** »)

et/ou

un total de actions dématérialisées du Groupe Delhaize,

déclare voter avec de ses actions² tel qu'indiqué ci-après sur les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du Groupe Delhaize qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à 15 heures (heure belge) au Group Support Office du Groupe Delhaize, square Marie Curie 40 à 1070 Bruxelles, Belgique, limité cependant au nombre d'actions que le propriétaire a enregistré lors de la date d'enregistrement, c'est-à-dire jeudi 12 mai 2016 à 23h59 (heure belge).

¹ Veuillez **compléter** tel qu'approprié.

² Veuillez **indiquer le nombre** d'actions pour lesquelles vous désirez voter par correspondance lors de l'assemblée générale ordinaire. Si aucun nombre n'est indiqué, vous serez présumés voter avec le nombre total d'actions dont vous êtes propriétaires tel qu'indiqué dans ce formulaire.

Ordre du jour

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.
2. Présentation du rapport du commissaire sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.
3. Communication des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015.

Les commentaires du Conseil d'Administration relatifs aux points 1, 2 et 3 ci-dessus sont repris dans la note d'information disponible sur le site Internet du Groupe Delhaize www.groupedelhaize.com.

4. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2015, y compris l'affectation du résultat et approbation de la distribution d'un dividende brut de EUR 1,80 par action (*).

Proposition de décision : approuver les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2015, y compris l'affectation du résultat comme suit:

		EUR
Bénéfice de l'exercice	+	364.016.893,29
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+	615.841.224,44
Résultat à affecter	=	979.858.117,73
Affectation à la réserve légale	-	104.173,10
Dividende brut pour les actions	-	187.656.097,00
Solde du bénéfice à reporter	=	792.097.847,63

Par action, cela représente un dividende brut de EUR 1,80 (*).

(*) Ce montant peut fluctuer en fonction du nombre de warrants qui seraient exercés entre la date de la présente convocation et la date d'enregistrement relative au dividende. Le dividende sera payé aux propriétaires d'actions ordinaires à partir du 2 juin 2016 et aux propriétaires d'*American Depositary Shares* (ADRs) à partir du 7 juin 2016.

5. Décharge aux administrateurs.

Proposition de décision : donner décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.

6. Décharge au commissaire.

Proposition de décision : donner décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.

7. Approbation du rapport de rémunération.

Proposition de décision : approuver le rapport de rémunération inclut dans la déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2015.

DECISIONS DE VOTE:

Veillez indiquer votre décision de vote pour chaque proposition de décision.

Point 1 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote	Vote sur la proposition de décision 5 - vote pour () - vote contre () - abstention ()
Point 2 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote	Vote sur la proposition de décision 6 - vote pour () - vote contre () - abstention ()
Point 3 de l'ordre du jour ne requiert pas de vote	Vote sur la proposition de décision 7 - vote pour () - vote contre () - abstention ()
Vote sur la proposition de décision 4 - vote pour () - vote contre () - abstention ()	

Les formulaires n'indiquant pas de décision de vote ne sont pas valables.

Ce formulaire signé de vote par correspondance doit parvenir à la Société par courrier, par fax ou par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous le **vendredi 20 mai 2016** à 17 heures (heure belge) au plus tard. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent également se conformer aux formalités de dépôt et de blocage décrites dans la convocation de cette assemblée générale ordinaire.

Le vote par correspondance est irrévocable. Les propriétaires d'actions qui ont voté par correspondance peuvent assister à l'assemblée générale mais ne peuvent plus voter ni par eux-mêmes ni par mandataire pour le nombre d'actions avec lequel ils ont voté par correspondance.

Si les actionnaires, en vertu de l'article 533ter du Code des sociétés, exercent leur droit de proposer des décisions nouvelles/alternatives pour des sujets déjà inscrits à l'ordre du jour, les votes par correspondance reçus par la Société avant que l'ordre du jour complété n'ait été communiqué resteront valables pour les sujets couverts par le présent formulaire. Toutefois, les votes sur les sujets à l'ordre du jour pour lesquels des décisions nouvelles/alternatives ont été proposées ne seront pas valables. Dans ce cas, les actionnaires pourront voter par correspondance sur ces propositions de décisions nouvelles/alternatives en utilisant les formulaires de vote par correspondance mis à jour que la Société rendra disponibles.

Si les actionnaires, en vertu de l'article 533ter du Code des sociétés, exercent leur droit d'inscrire des sujets nouveaux à l'ordre du jour de l'assemblée générale, les actionnaires pourront voter par correspondance sur ces nouveaux sujets en utilisant les formulaires de vote par correspondance mis à jour que la Société rendra disponibles dans ce cas. Les votes indiqués dans ce formulaire relatifs à des sujets déjà inscrits à l'ordre du jour resteront valables.

Adresse de la Société :

Groupe Delhaize SA/NV
c/o Mme Sandy Paquet
Square Marie Curie 40
1070 Bruxelles
Belgique
Tel: +32 2 412 75 82
Fax: +32 2 412 83 89
email: generalmeeting@delhaizegroup.com

Signature : _____

Nom :

Capacité :

Date :

Les personnes morales doivent indiquer le prénom, nom et titre de la/des personne(s) physique(s) qui signera/signeront en leur nom le présent formulaire. Si le soussigné n'est pas une personne physique qui signe ce formulaire pour son propre compte, le signataire déclare et garantit au Groupe Delhaize avoir les pleins pouvoirs pour signer ce formulaire pour le compte du soussigné.